

# L'ECCCO du Réseau

N°1 - 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Une Envie Communi(C)ante de CONstruire

Un sociologue, des thèses et une association ...

Réchauffement climatique, appauvrissement de la population, inégalités homme/femme, chômage, licenciements, casse des services publics, privatisations, perte de sens au travail, accroissement des inégalités, chômage, autant de sujets qui nous mettent mal à l'aise ou nous révoltent.

Au coeur de ces questionnements écologiques et économiques Bernard Friot, économiste et sociologue du travail nous propose une réflexion autour du fonctionnement de la Sécurité Sociale, ce « déjà-là », simple et efficace, qui a été mise en place en 1946 par Ambroise Croizat, ministre communiste.

Dans ce premier numéro, découvrez ce qu'est le Réseau Salarial, les propositions pour la Retraite et la Sécurité Sociale Alimentaire. Ce journal a été conçu pour vous donner l'envie d'aller sur internet pour en savoir plus ... il vous suffit de **cliquer sur les liens** et vous laisser guider. Bonne lecture !

## Réseau Salarial

Réseau Salarial est une association d'éducation populaire qui a pour objet la promotion, sur la base des institutions du salariat, de

- la reconnaissance politique du statut de producteur/ice par la généralisation du salaire à vie,
- la socialisation de la valeur ajoutée, l'organisation de la propriété d'usage des moyens de production
- le financement de l'activité économique par la subvention d'investissement..

Elle met en œuvre :

- l'animation d'un réseau international de culture et d'éducation populaire relayant les initiatives locales (festivals, conférences, spectacles ...)
- la production de supports pédagogiques variés : articles, émissions radio, vidéos, expositions, livres ...
- la formation de formateurs/ices au développement, à la maîtrise et à l'utilisation de ces outils.

Site internet : [www.reseau-salarial.info](http://www.reseau-salarial.info) onglet « [Adhérer](#) »



Vidéo du Groupe de Réflexion  
Stéphanois



Vidéo d'Usul

## La bataille des retraites, on peut la gagner !

Face à la réforme Macron, dont le but sera d'instaurer des retraites à points contre la logique des retraites comme salaire continué, Réseau Salarial mène la bataille :

conférence gesticulée, livres, dossier, brochure, vidéos.

(Tous ces supports d'information sont visibles sur le site internet, dans l'onglet « [Dossiers](#) ».)

De plus, les groupes locaux organisent des rencontres-débat, réunions dans les cafés, stands dans les fêtes militantes, accueil lors des conférences de Bernard Friot.

### Une conférence gesticulée ...

#### Je veux décider de mon travail jusqu'à ma mort

« J'exige d'être payé jusqu'à ma mort par une pension à 100% de mon meilleur salaire net, quelle que soit ma carrière. C'est pourquoi je me bats pour que chacun-e, de 18 ans à sa mort, ait une qualification personnelle.

Chacun-e détiendra son salaire qui ne pourra être ni diminué ni supprimé. »

Conférence gesticulée réalisée grâce à [l'Ardeur, association d'éducation populaire](#).

Durée : environ 2 heures



### ... et un livre de Bernard Friot

#### Le travail, enjeu des retraites

« Contrairement à une idée reçue, les trois quarts des retraites sont calculées en fonction du salaire et non pas des cotisations versées : elles sont le salaire qui se poursuit, et non un revenu différé dans le temps. ... »

Dix ans après « L'Enjeu des retraites », cette nouvelle version s'enrichit d'une longue introduction et d'une conclusion inédites qui, contre un dispositif de comptes à points, proposent d'unifier tous les régimes en assurant 100 % du meilleur salaire net.

[Editions La Dispute](#) – 12 €



## Un séminaire organisé à Paris par le groupe local « Grand Paris »

### Révolution et contre-révolution dans l'institution du travail

**Année 2018-2019 : les régimes de retraite entre salaire continué et revenu différé**

Le groupe local « Grand Paris » organise un séminaire à la **Bourse du Travail – 3, rue du Château d'eau 75010 PARIS** avec une rencontre mensuelle (exposé et discussion de 18h à 19h45, repas tiré du sac, atelier de 20h15 à 22h).

#### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **6 mai** : « *Comparaison internationale, la retraite aux USA* »
- **3 juin** : « *Retour sur la présente bataille des retraites, décryptage des argumentaires réformateurs et contre-réformateurs* ».
- **1<sup>er</sup> juillet** : « La retraite, le travail et la valeur, qu'est-ce qu'un-e retraité-e ? »

L'année prochaine **2019-2020**, le thème du séminaire sera **l'entreprise** (sa propriété : responsabilité des salarié-es).

## Le Salaire à Vie

### La cotisation sociale est révolutionnaire.

La Sécurité Sociale a donné les preuves, depuis 1946, de sa simplicité et de son efficacité. Elle a permis, comme le voulait Ambroise Croizat, de « *mettre fin à la terrible angoisse du lendemain et la vieille obsession de la misère* »

Aussi, nous, les adhérent-es de Réseau Salariat, militons pour le Salaire à Vie, c'est-à-dire attaché à la personne et à sa qualification.

Nous voulons travailler librement sans employeurs, sans actionnaires et sans prêteurs pour une véritable autogestion.

### **Pas d'employeur**

Supprimons le marché du travail en attribuant le salaire, non plus aux emplois, mais aux personnes dès 18 ans.

Le travail concret existera toujours bien sûr. Mais il ne sera plus la propriété de quelques uns qui exploitent la majorité.

### **Pas d'actionnaires**

Supprimons les dividendes et récupérons la part de la richesse qui va à l'investissement pour décider nous-mêmes ce qui va être produit.

Nous deviendrons ainsi les co-proprétaires d'usage des entreprises et services publics où nous travaillons.

### **Pas de créanciers**

Finançons l'investissement par une cotisation économique et une création monétaire sans crédit.



Ambroise Croizat, ministre du travail de novembre 1945 à mai 1947, et son équipe.

Gilles Perret, dans son film « **La Sociale** », leur rend hommage. Il est sorti en DVD (20€) et peut être projeté aussi dans une salle de cinéma.

## Réunion organisée par le groupe local « Pays de la Loire »

**Fin de mois ou fin du monde !  
Pourquoi choisir ?  
On peut régler les deux avec la  
cotisation sociale !**

Le groupe local « Pays de la Loire » et « [Ingénieurs Sans Frontières](#) » ont organisé, le 2 mars dernier, [une journée de travail pour échanger autour de la sécurité sociale alimentaire.](#)

Pour en finir avec la faim, pour redonner du sens à l'agriculture, pour préserver la planète, pour offrir une nourriture saine à tous et toutes, ils souhaitent mettre en place une « Carte Vitale Alimentaire » grâce à une cotisation sociale versée par les

entreprises (environ 8 % de la « dette » contractée auprès des banques, et non remboursée, serait ainsi utilisée pour une cause juste et éthique).

### **Pour en savoir plus :**

Vidéo sur la chaîne youtube « [Pour une sécurité sociale alimentaire](#) »

La conférence gesticulée de Mathieu Dalmais « [De la fourche à la fourchette ... Non ! L'inverse !](#) »

Article sur Bastamag « [Comme la santé, l'alimentation doit sortir d'une logique de marché](#) ».



## La vie du Réseau Salarial

Des organisateurs de la mobilisation contre la réforme des retraites de l'automne 2010, troublés par son échec et convaincus de la nécessité d'un travail d'autoformation et de réflexion sur les mots d'ordre et les pratiques militantes, ont décidé de créer l'association **Réseau Salarial en 2011**.

En 2016, des points de vue différents ont vu le jour parmi les adhérent-es concernant le fonctionnement de l'association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (avec une présidence, une trésorerie, un bureau, etc ...).

Aussi, l'année 2017 a été consacrée à la rédaction de **nouveaux statuts** permettant à la structure de l'association d'être en cohérence avec le projet qu'elle porte.

En effet, le Salaire à Vie ne consiste pas seulement en une autre répartition des richesses mais aussi en une autre répartition du pouvoir.

Après un long travail de réflexion, d'écriture et d'échanges, les nouveaux statuts ont été adoptés en février 2018.

Ces nouveaux statuts donnent à chaque adhérent-e la possibilité de s'exprimer, débattre, être entendu-e mais aussi celle d'être force de décision, dans un premier temps, et dans l'ensemble de l'association (via les porte-parole), dans un second temps.

C'est la copropriété d'usage de l'outil de production mis en œuvre par les membres eux-mêmes ...

Ainsi, cette nouvelle structure casse l'organisation hiérarchique qui conduit trop souvent à la prise de décision par quelques un-es, au nom de celles et ceux qui les ont élu-es.

L'adhérent-e se voit proposer la participation à tous les mandats ainsi que sa présence lors du **Conseil de Coordination** (instance décisionnelle).

Cela permet ainsi d'éviter les prises de pouvoir ou les habitudes de pouvoir et les conflits d'intérêt individuel.

Ce mode d'organisation démocratique requiert beaucoup d'écoute, de respect et de temps.

Aussi, elle se met en place petit à petit, avec force et détermination.

## 2018 : une activité foisonnante

L'activité du Réseau Salarial en 2018, c'est plus de **140 manifestations** auxquelles ont participé ses membres en France, Belgique et Suisse avec des tables rondes, conférences-débats, conférences gesticulées, émissions radios et web.

Les membres de Réseau Salarial sont, la plupart du temps, présent-es lors des conférences afin d'accueillir le public, discuter, proposer des livres, brochures et tracts ... et faire adhérer les personnes motivées.

C'est aussi des actions invisibles du grand public et pourtant

importantes, les rencontres dans les cafés et avec les syndicalistes, les discussions au bureau et à l'université, les interventions dans les manifestations, etc ...

Enfin, le règlement intérieur prévoit la tenue de « **Saisonnales** » au moins 3 fois par an : moments de partage, de formation et de convivialité organisés par les groupes locaux, ils sont très appréciés par les adhérent-es.

Découvrez le reportage audio de **Radio Pikez** aux **Estivales de 2018** organisées par le groupe local « Finistère » !

